

LA BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie permet au lecteur de connaître vos sources et lui permet aussi de retrouver un document (achat, prêt en bibliothèque) si les références sont correctes.

Elle doit respecter les normes (iso 690).

Vous pouvez la présenter par ordre alphabétique des auteurs, par ordre chronologique, par ordre des chapitres, par thèmes traités, par types de documents

(mais toujours avec un classement alphabétique ou chronologique à l'intérieur)

Mettez-vous à la place du lecteur pour faciliter son élaboration et laissez-vous guider par le souci de lisibilité et de cohérence.

Pour toutes les questions liées à la **méthodologie d'écriture, notes de bas de page, présentation**, les livres classés en J.11 Méthodologie formation mémoire rapports, ... peuvent vous aider.

Livre, ouvrage, rapport, étude...

ALFOLDI, Francis. *Evaluer en protection de l'enfance : théorie et méthode*. Paris : Dunod, 2005, 2ème édition augmentée. 243 p. (Coll. enfances série protection de l'enfance)

Auteur (NOM, Prénom) ou Auteur collectif . Titre (souligné ou en italique). Ville d'édition : Editeur, Date d'édition. Pages

Remarques :

-la collection, s'il y a en a une, donne une indication supplémentaire sur l'approche disciplinaire (coll. Sociologie d'aujourd'hui, le domaine (coll. Formation permanente), le public (coll. Enfance et savoir), le niveau (coll. Etude sup.), ...

-la collection peut comporter un numéro : Coll. Repères n.545, ou une série : Coll. Guides série Enfance

-S'il y a eu plusieurs éditions, vous pouvez le signaler : édition revue et augmentée, ou 4^e édition. Cette information peut être importante pour les ouvrages d'information juridique par exemple

-vous pouvez signaler qu'une partie du document : indiquez les pages : pp.16-45

-vous signalez un chapitre seulement :

BOUVIER, Gérard. L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité. In : INSEE. *France : portrait social 2009*. Paris : Insee, 2009. p. 170-185

-s'il y a plusieurs auteurs : indiquer les trois premiers uniquement suivis de « et al. » abrégé de « et alii » qui veut dire « et les autres »

-si l'auteur est un collectif : indiquez le en auteur tout simplement : Collectif Alerte

Revue

CANY, Olivier. Le coeur de métier des travailleurs sociaux, *Informations sociales*, n.169, janvier-février 2012, p.80-84 (pour un article)

Auteur (NOM, Prénom) ou Auteur collectif. Titre de l'article ou du numéro, Titre de la revue (souligné ou en italique), numéro, mois, année, pages

Remarques :

- les informations sur le numéro peuvent être aussi : « vol.1, n.3, 2012 » ou « 55^{ème} année, n.645, juillet 2011 » ou « tome 21, n.3, 2006 »
- si vous signalez la revue en entier : Informations sociales, 56 p.
- s'il y a plusieurs auteurs : indiquez les trois premiers uniquement suivis de « et al. » abrégé de « et alii » qui veut dire « et les autres »

Mémoire, note réflexive, thèse

OUTREBON, Julie. *Le travail avec la famille en maison d'enfants à caractère social*. Mémoire du Dees : Arras : Afertes, 2011, 50 p.

COUSTEAUX, Anne Sophie. *Le masculin et le féminin au prisme de la santé et de ses inégalités sociales*. Thèse de doctorat : Sociologie : Paris : Institut d'études politiques, 2011, 566 p.

Auteur (NOM, Prénom), Titre (souligné ou en italique). Mémoire diplôme : Lieu de soutenance : Organisme, Date, Pages

Document audiovisuel

FAWER, Jean Marie. *L'énergie de l'espoir*. Paris : Ana films, 2008. Dvd, 55mn

Auteur (NOM, Prénom) ou Auteur collectif, Titre du document. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. Description technique

Remarques :

- les supports peuvent être : dvd, cd-rom, vhs
- si la durée est de 3h : indiquez la durée en heure « 3h » et pas en minutes

Documents électroniques sur Internet

Un rapport :

Momic (Milan), Gorza (Maud). *La situation des pupilles de l'État : enquête au 31 décembre 2010* (en ligne). Paris : Oned, 2011 (consulté le 11.04.2012). Disponible sur : <http://www.oned.gouv.fr/donnees-chiffrees/37-enquetes-en-protection-de-lenfance/1117-rapport-pupilles-.html>

Auteur (NOM, Prénom) ou Auteur collectif, Titre du document (en ligne). Lieu d'édition : Éditeur, année de publication. (date de consultation). Disponibilité sur : url (soulignée)

Un site :

Onzus. *Onzus : Observatoire national de la politique de la ville* (en ligne). (consulté le 11.04.2012). Disponible sur : <http://www.onzus.fr>